

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par an

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Mars

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 mars 1894

On reprend la discussion de la fraude sur les vins.

M. Turrel termine en rappelant les charges excessives que l'impôt fait peser sur le vin et qui atteignent 215 millions par an. Il faudra les diminuer. On y arrivera en réalisant la suppression de l'octroi, la réforme de l'impôt des boissons ; enfin il faudra appliquer aussi dans son intégralité une loi qui réprime les fraudes de toute nature qui s'exercent dans le commerce des vins. Et sur toutes ces questions, M. Turrel fait appel à l'énergie et à l'initiative du gouvernement.

M. Brousse expose la nécessité de voter les lois répressives de la fraude des vins. Il demande notamment que le fait seul de mouiller les vins constitue un délit, alors même que le débiteur annonce que le vin qu'il vend est additionné d'eau, et que le mélange des vins falsifiés avec les vins naturels soit absolument interdit ou réprimé.

Après quelques observations de M. Cot, qui reproduit la thèse soutenue par MM. Turrel et Brousse, M. Jumel soutient que la cause de la mévente des vins est surtout que pendant longtemps la production a été insuffisante, ce qui a forcé les consommateurs à recourir aux autres boissons, comme la bière, le cidre, les vins de raisins secs, les vins étrangers.

Aujourd'hui il faut qu'on se réhabitue au vin de la vigne, c'est un temps à passer.

L'orateur soutient aussi que les tarifs de douane ont arrêté notre commerce d'exportation à l'étranger.

Séance du 6 mars

L'élection de M. Vogüé est validée après une assez longue discussion, par 228 voix contre 190.

On continue à s'occuper — en paroles — de la crise agricole. Les députés girondins, libre-échangistes, se bornent à demander des mesures contre la fraude.

M. Salis réclame avec raison l'application de la loi Griffe, c'est-à-dire l'impôt proportionnel au degré alcoolique du vin.

La discussion continuera demain.

M. Bazille demande quand on s'occupera du budget ; il espère qu'on ne sera pas réduit à des douzièmes provisoires.

M. Casimir-Périer espère qu'il sera déposé après les vacances de Pâques.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 9

LA

FEMME DU FOU

PAR

ALFRED SIRVEN

III

La tête cachée dans la poitrine du vieux maçon, Pierre déchargea son cœur.

Oh ! comme il en dit ! comme il dépeignit sa misère, son horrible torture.

Longtemps le pauvre père écouta ses plaintes navrantes, il pleura avec lui et partagea ses souffrances.

Il y avait déjà bien des jours que Jean s'était rendu compte de la situation des deux époux et avait prévu ce qui arrivait, mais devant l'aveuglement de Pierre, il n'avait eu garde de s'en ouvrir.

— C'est peut-être un bien qu'il ait confiance, pensait-il, et le moment où il verra clair ne viendra toujours que trop tôt !

Ce moment était venu, lui jetant dans les bras son fils anéanti, brisé !

VI

Lorsque Pierre quitta le vieux Beson, il était

SÉNAT

La fête de Jeanne d'Arc

Voici le texte de la proposition de loi pour laquelle M. Joseph Fabre, alors député, réunit en 1884 les signatures de 251 de ses collègues républicains, et que, sénateur, il va reprendre et présenter :

Article 1^{er}. — La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Art. 2. — Cette fête a lieu le 8 mai.

INFORMATIONS

France et Russie

On mande de Saint-Petersbourg :

Les prétendues révélations publiées récemment par certains journaux de Paris ont produit une très désagréable impression dans nos hautes sphères politiques.

Les hommes d'Etat russes, habitués par tradition au silence, ont été très froissés à la lecture de l'article concernant l'incident de Copenhague et des informations de certains journaux touchant la convention militaire signée par les gouvernements russe et français.

Au froissement du premier instant se joignit aussi un sentiment d'appréhension. Quelle impression ces insinuations allaient-elles produire chez l'empereur ? Les sincères amis de la France, ceux qui ont toujours été les avocats du rapprochement franco-russe, comme par exemple M. Pobédonostzeff, procureur impérial près le St-Synode et ancien précepteur du Tzar, le général Vannosky, ministre de la guerre, le général Obroutcheff, chef du grand état-major, et d'autres ministres moins influents que ceux-là, s'attendaient avec anxiété à quelque manifestation du mécontentement impérial.

D'autres personnages sinon hostiles, du moins indifférents à l'entente franco-russe, souriaient avec malice en voyant la mine piteuse des premiers et se préparaient, au premier signal, à arborer un drapeau de circonstance.

Seuls, MM. de Witté, ministre des finances ; Ermoleff, des domaines de l'Etat, et Crivochéline, des voies de communication, qui ne s'étaient pas encore prononcés dans un sens ou dans l'autre, restaient impassibles tout en désapprouvant hautement ce manque de discrétion qui pouvait compromettre les rapports politiques de deux états amis.

Le lendemain du jour où l'article du Figaro

sinon consolé, du moins apaisé.

Souvent, dès lors, il retourna chez lui, et insensiblement, sous cette bienfaisante influence, il en vint à envisager plus froidement son infortune.

Bien qu'il n'y eut jamais eu d'explication entre sa femme et lui, ils sentaient tous deux qu'une barrière infranchissable les séparait désormais ; leurs relations quotidiennes devinrent pour ainsi dire nulles, et c'est tout au plus s'ils se rencontraient par les actes communs de la vie.

Jean suivait la marche des choses d'un œil anxieux.

Qu'allait-il résulter de tout cela ? Il ne reconnaissait plus Pierre, ni au physique, ni au moral.

— La coquine me tue mon fils, murmurait-il les dents serrées.

En effet, ce bon garçon, taillé en hercule, aux joues jadis pleines et vermeilles, avait maintenant les pommettes saillantes, les yeux caves et la tête inclinée en avant, voûtant les épaules.

Lui naguère encore si hardi à la tâche, si passionné pour son art, était à présent parfois quinze jours sans entrer dans son atelier, où bien commençait un travail et subitement, sans motif apparent, l'abandonnait pour n'y plus revenir.

Le vieillard comprenait qu'une crise était imminente, et il se demandait comment il pourrait la conjurer.

L'ingénia, se creusa la cervelle, chercha sans relâche et, un jour enfin, poussa une exclamation de joie en s'écriant comme Archimède : j'ai trouvé.

arriva à Saint-Petersbourg, l'Empereur, au rapport quotidien de ses ministres, ne laissa rien voir de ses dispositions. Il parla d'affaires et fut, comme d'habitude, très bienveillant.

Dans la soirée seulement, on put apprendre quelque chose de positif à ce sujet. Au cours d'une conversation avec l'aide de camp général de service, qui lui fit part de l'inquiétude des ministres, l'Empereur aurait dit en souriant qu'il ne comprenait rien à leurs appréhensions, car en France, où la lutte des partis politiques ne se borne pas aux discussions parlementaires mais envahit les colonnes des journaux, on se sert parfois d'armes qui seraient fort déplacées dans un état monarchique.

Ces observations tranquilliserent tout le monde et les ministres indifférents à l'entente franco-russe reprirent leur masque de franco-philisme.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis à l'Elysée sous la présidence de M. Carnot.

Le Conseil a commencé l'examen du projet de révision du code de procédure civile. Les principes essentiels de cette révision ont été admis.

Le budget de 1895

Le projet de budget de 1895 ne pourra pas, selon toutes probabilités être déposé sur le bureau de la Chambre, avant les fêtes de Pâques.

Quoique très avancée, l'élaboration de ce projet est en effet actuellement retardée par l'indisposition du ministre des finances.

Dans ces conditions, un certain nombre de députés comptait proposer à la Chambre d'anticiper sa séparation de quelques jours, à condition de rentrer plus tôt.

On songe à commencer les vacances de Pâques le 15 mars, et la Chambre reprendrait ses travaux le 15 avril.

L'entente franco-anglaise

Au banquet de la Chambre de commerce anglaise de Paris, lord Dufferin, ambassadeur, a affirmé que la Russie et la France, dans des circonstances importantes, ont prononcé qu'elles voulaient la paix avec l'Angleterre.

La paix européenne est ainsi assurée.

Lord Dufferin s'efforcera d'accroître la bonne entente franco-anglaise.

Une découverte intéressante

Chez un des anarchistes mis en état d'arrestation, on a découvert un certain nombre de produits suspects paraissant devoir servir à la confection d'engins.

Le catalogue d'un grand bazar a été trouvé

Le vieux Beson se rappelait que Pierre avait été chargé, il y avait de cela huit mois environ, c'est-à-dire alors qu'il était heureux, d'un projet de palais pour un riche musulman du Caire.

Ce projet, complètement achevé, reposait dans les cartons de son fils sans que celui-ci pensât actuellement à s'en occuper davantage.

Or, voici qu'elle était l'idée de Jean :

Pierre, qui de prime abord devait confier la conduite des travaux à un habile confrère, afin de demeurer près de ceux qu'il aimait, afin de ne pas les exposer aux traces d'un si long voyage, partirait lui-même au Caire et emmènerait sa femme et sa fille.

Probablement alors qu'Angèle ne subissait plus l'influence funeste de l'atmosphère parisienne, ne se voyant plus entourée des mille tentations de la vie à outrance, reviendrait à son mari, sinon par amour, du moins par le besoin de se sentir un appui dans un pays où elle se trouverait isolée.

Puis il se pourrait que là-bas, où, par suite du climat, ni l'existence ni les mœurs ne sont les mêmes, où le cerveau pense autrement, où l'être est entièrement transformé, il se pourrait, se disait-il, que les deux époux se vissent d'un œil tout différent que celui avec lequel ils se voient ici.

— Ai-je tort, ai-je raison ? Je n'en sais rien, mais c'est toujours un moyen à essayer, conclut-il.

Et tout joyeux de sa découverte, il attendit la visite de Pierre avec impatience.

Dès qu'elle eut lieu, il aborda franchement la question et lui dit tout ce qu'il put puiser dans sa cervelle pour le rallier à son idée.

ouvert à la page donnant différents modèles de cantines, de bidons en fer blanc et de marmites. Plusieurs des gravures reproduisant ces ustensiles de ménage étaient marquées d'un trait à la plume.

On a saisi, en outre, chez le même individu, un dessin qui représentait une bombe à renversement.

Cette bombe n'était autre chose qu'une marmite dont les anses avaient été enlevées et qui reposait sur un couvercle renversé. Au milieu du dessin était tracé la forme d'un tube destiné à contenir de l'acide sulfurique.

Londres

Un télégramme de Chicago annonce qu'un complot a été découvert dans cette ville ; il avait pour but de faire sauter le consulat de France.

On a mis les détectives en observation avec l'ordre d'exercer la plus grande surveillance sur les anarchistes français, auxquels on attribue ce complot.

Les anarchistes

Treize perquisitions ont été faites par la police à Paris ; il a été opéré dix arrestations.

Au Soudan

Le sous-secrétaire d'Etat des colonies a reçu une dépêche de Tombouctou datée du 17 février.

Cette dépêche constate que tout est tranquille et l'état sanitaire assez satisfaisant.

Une explosion

On télégraphie de Vienne (Isère) qu'une bombe a fait explosion la nuit dernière, contre la porte de l'usine Rousset.

Il n'y a heureusement aucune victime ; les dégâts matériels sont importants.

L'attentat est attribué à la vengeance d'un ouvrier congédié.

Paris Port de Mer

Aujourd'hui a été nommé le dernier commissaire qui était appelé à départager la commission. C'est un membre hostile au projet de Lasteurie qui a été élu.

La commission a la majorité opposée au projet.

* * *

Plus de 1,700 questions sont posées à l'administration de la marine par les membres de la commission extraparlamentaire. Pour sa part, M. Lockroy a dressé une liste de plus de 450 questions. Ce formidable travail servira-t-il à quelque chose.

D'abord Pierre résista.

— Non, objectait-il, je ne saurais partir ainsi, deux raisons s'y opposent ? la première, c'est qu'il me faudrait te quitter...

— Quant à cela, mon enfant, interrompit Jean, je comprends ta peine et la partage, car il m'en coûtera aussi, crois-le bien, de ne plus t'avoir près de moi ; mais songe que ton absence ne durera guère qu'un an, que ce sera bien vite passé, et qu'il y va peut-être de ton bonheur. Tu ne dois donc pas être arrêté par cette raison, et si la seconde...

— La seconde, reprit Pierre, la voici : ce voyage me remettrait dans une trop grande intimité avec ma femme, et, pour le monde, je serais tenu de jouer une comédie de tous les instants. Le monde me contraindrait à lui sourire, à lui parler tendrement alors que ma bouche serait remplie de reproches amers que j'aurais peine à contenir, et je sens que cela est au-dessus de mes forces. Ici, du moins, dans ce grand Paris, où personne ne s'occupe de son voisin, je peux être moi-même ; ma tristesse ni mon chagrin ne sont remarqués ni commentés, tandis que là-bas notre qualité d'étrangers, ma situation, nous rendraient le point de mire de tous, et, je le répète, à moins de mettre à nu mon cœur ulcéré, de dévoiler mes tourments et de servir ainsi de pâture aux propos des oisifs ou des malveillants, je serais forcé d'avoir un masque trompeur sur le visage, ce qui ne ferait encore qu'ajouter à mes angoisses.

Jean s'attendait à cette résistance, aussi ne se rebuta-t-il pas.

(A suivre).

A Tombouctou

M. Maurice Lebon, sous-secrétaire d'Etat des colonies, vient de recevoir de M. Grodet, gouverneur du Soudan, le télégramme ci-après :

« J'ai reçu, le 4 mars au soir, deux dépêches du commandant Joffre, datées du 17 février. Tout est tranquille à Tombouctou. — L'état sanitaire est assez satisfaisant. »

Le tramway tubulaire électrique

M. Jonnart, ministre des travaux publics, a déposé sur le bureau de la Chambre, pendant la séance de samedi, le projet de loi demandant la déclaration d'utilité publique pour la construction du tramway tubulaire électrique, devant relier le bois de Boulogne au bois de Vincennes.

La discussion de ce grand projet qui intéresse tous les parisiens viendra certainement devant le Parlement avant les vacances de Pâques.

Nouvelles du Dahomey

Le paquebot *Stamboul*, courrier du Congo, du Dahomey et du Sénégal, est arrivé ce matin avec 146 passagers, parmi lesquels, MM. Remy, lieutenant-colonel d'infanterie de marine ; Laufrey, chef d'escadron d'artillerie de marine ; les capitaines d'infanterie de marine Lemoine et Ligier ; cinq lieutenants ; trois médecins ; M. Bricard, administrateur des colonies ; quatre quartier-maîtres et dix marins provenant des navires de guerre de la station de la côte occidentale d'Afrique.

Le *Stamboul* rapatrie en outre 8 sous-officiers et une centaine de caporaux et soldats de l'infanterie et de l'artillerie de marine, venant du Dahomey.

A Oran, il a débarqué 194 légionnaires.

* * *

A la suite des événements de Tombouctou, le *Stamboul* a été réquisitionné par le général Dodds pour prendre à Whydah une compagnie de tirailleurs sénégalais qu'il a transportée à Dakar.

Behanzin doit être actuellement interné au Sénégal, en attendant qu'il soit transporté à la Martinique.

Un officier passager du *Stamboul* a fait le récit suivant :

« Behanzin, abandonné de tous ses partisans, comprenant qu'il était irrémédiablement perdu, fit appeler sa vieille mère et lui tint ce propos : « Je vais me rendre au roi des Français ; mais il faut que mon père Glé-Glé le sache. Tu vas donc te rendre pour cela auprès de lui. » Ceci dit, Behanzin fit trancher la tête à sa mère et assista impassible, calumet à la bouche, à sa mort. »

Il se pourrait que le général Dodds rentrât en France par le *Thibet*, paquebot qui rapatriera également la mission Braulot, composée du lieutenant Braulot et du docteur Bachaud, et qui a heureusement effectué son voyage.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Expliquons-nous

Dans l'explosion de mécontentement public causée par le bouleversement de la seule promenade que Cahors possède, et dont nous nous sommes fait l'écho, nous ne voulons pas que l'on se méprenne sur notre pensée.

Nous ne protestons pas contre l'embellissement de l'extrémité des Allées, voisine de l'hôpital ; nous serons très heureux, au contraire d'y contempler le Neptune adossé aux roches abruptes, mirant son torse puissant dans un bassin aux claires eaux et, des premiers, nous saluerons la vieille gloire des armes françaises, personnifiée dans les statues des deux illustres enfants du Lot, Murat et Bessières, rendues enfin à l'admiration de leurs concitoyens.

Mais ce qu'avec toute la population, nous condamnons énergiquement, c'est la destruction du square actuel, l'arrachement impie de magnifiques arbres qui ont mis trente ans à pousser, et que nos conseillers municipaux ont condamnés à mort, en moins de dix minutes de délibération.

Voilà ce que nous ne cesserons d'appeler une profanation et nous comprenons sans peine les vives protestations qui s'élèvent de toutes parts. Malheureusement, nous le répétons, le sort en est jeté, et rien ne peut sauver nos vieux ombrages. La municipalité s'est engagée à livrer un espace libre derrière le Monument Gambetta, elle n'a plus qu'à s'exécuter, si elle ne veut encourir des

procès sans nombre, tant il est vrai de dire qu'il est toujours utile de réfléchir mûrement avant de prendre une décision, lorsqu'il s'agit surtout de l'intérêt public.

Orphéon de Cahors

M. le maire a réuni lundi, dans une des salles de l'hôtel de ville, les membres désignés par les orphéonistes pour former leur conseil d'administration, qui se trouve ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Caviolle-Dumoulin, ancien président de l'Orphéon.

Président : M. Calès, secrétaire général de la préfecture.

Trésorier : M. Labie, receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance.

Secrétaire : M. Manhiabal, sous-économe de l'hospice.

Membres : MM. le docteur Ausset ; Besse, avocat ; René Billières, avocat ; Desprat, conseiller de préfecture ; Pagès du Port, avocat ; Playous, négociant.

* * *

Messieurs les orphéonistes sont priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu vendredi soir, 9 mars, à 8 heures 1/2, dans la salle ordinaire des répétitions, à l'hôtel de ville.

* * *

Dans une réunion qui a eu lieu hier au soir, M. le président de l'Orphéon de Cahors a émis une idée excellente, dont la réalisation ne peut être douteuse. Il voudrait qu'une société instrumentale fût adjointe à l'Orphéon, et qu'une société de secours mutuels unisse dans une grande pensée de solidarité ces deux sociétés.

Cette idée a été unanimement approuvée.

Concours régional

Suite de la nomenclature des primes

1^{re} DIVISION

1^{re} CLASSE

Espèce bovine

2^e section. — Animaux de 2 à 4 ans, nés depuis le 1^{er} mai 1890 et avant le 1^{er} mai 1892. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e, 200 ; 3^e, 150.

Femelles. — 1^{re} section. — Génisses de 1 à 2 ans, nées depuis le 1^{er} mai 1892 et avant le 1^{er} mai 1893. 1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des agriculteurs exploitant 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e, 100

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs, propriétaires, métayers ou fermiers, exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e, 100.

3^e section. — Génisses de 2 à 3 ans, pleines ou à lait, nées depuis le 1^{er} mai 1891 et avant le 1^{er} mai 1892. — 1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des agriculteurs exploitant 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 250 fr. ; 2^e, 150.

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs, propriétaires, métayers ou fermiers, exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 250 fr. ; 2^e, 150.

3^e section. — Vaches de plus de 3 ans, pleines ou à lait, nées avant le 1^{er} mai 1891. — 1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des agriculteurs exploitant 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e, 250 ; 3^e, 150.

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs, propriétaires, métayers ou fermiers, exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e, 250 fr. ; 3^e, 150.

7^e CATÉGORIE. — RACES BEARNAISE, BASQUAISE ET D'URT. — Mâles. — 1^{re} section. — Animaux de 1 à 2 ans, nés depuis le 1^{er} mai 1892 et avant le 1^{er} mai 1893. — 1^{er} p., 300 ; 2^e, 250. (A suivre.)

Subvention scolaire

Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 19 février 1894, une subvention de 6,265 fr. a été accordée à la commune de Lachapelle-Auzac, pour la construction d'une école de garçons.

Comité anti-phyloxérique

Le comité anti-phyloxérique se réunira le 10 mars, à trois heures du soir, à l'hôtel de la préfecture.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES

Extension de la durée de validité des Billets ALLER et RETOUR

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans étendra jusqu'au Mardi 3 Avril inclus la durée de validité de ses Billets d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés, pendant la période du Lundi 19 Mars inclus au Lundi 2 avril inclus, aux conditions de son Tarif spécial G V n° 2.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 3 Avril.

Association amicale des anciens élèves du Lycée Gambetta

L'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves du lycée aura lieu le 18 mars, à 11 heures du matin, au lycée, dans la salle de réunion de MM. les professeurs.

Le banquet qui doit la suivre, a été fixé pour midi, chez M. Combelles, au Lion d'Or, boulevard Gambetta.

Il sera présidé par M. Gustave Larroumet, membre de l'Institut.

Les membres de l'Association qui voudraient faire partie de cette dernière réunion sont priés d'adresser leur adhésion à M. Périès, trésorier, avant le 12 courant.

La cotisation est de 9 francs.

Dans l'Assemblée générale aura lieu la lecture du compte-rendu du trésorier, la présentation de nouveaux sociétaires et le remplacement de cinq membres sortants du Comité d'administration.

Commission départementale

La commission départementale se réunira à l'hôtel de la préfecture le 14 mars courant à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour : Médecine et pharmacies gratuites. — Répartition entre les communes d'un crédit de 7,000 francs alloué pour 1894 ; Malades indigents curables entretenus dans les hospices. — Dépenses de l'année 1893 ;

Commune de Bagat. — Travaux de l'école de Lasbouygues. — Demande de secours ; Etat de situation des recettes et des dépenses départementales ;

Service vicinal. — Programme éventuel de 1894.

Utilisation des subventions devenues disponibles par suite d'exclusions de projets compris au programme fermé ;

Commune de Saint-Cirgues. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 9 ;

Commune de Linac. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 6 ;

Commune de Fontanes. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 1

Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer ses concitoyens qu'une leçon pratique de greffage de la vigne sera donnée publiquement par un moniteur, dans une des salles de l'hôtel de ville les dimanches 11 et 18 mars 1894 de 2 à 4 heures du soir.

Il invite les agriculteurs et viticulteurs à vouloir bien s'y rendre.

L'accident du général Vincendon

Le général de division Vincendon, a été victime, samedi à Montauban d'un accident de voiture. Monté sur une charette anglaise, avec une de ses filles et son ordonnance, le cheval s'emballa route de Falguières et, le véhicule ayant heurté une autre voiture venant en sens inverse, les trois personnes furent projetées à terre.

Le général Vincendon a reçu de nombreuses et graves contusions. Mlle Vincendon et l'ordonnance sont indemnes.

La construction des maisons d'école

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux préfets une circulaire, dont nous extrayons les passages suivants :

L'article 66 de la loi des finances du 26 juillet dernier a modifié les conditions dans lesquelles l'Etat doit acquitter, à partir du 1^{er} janvier 1894, sa part contributive dans les dépenses de construction, de reconstruction et d'agrandissement des maisons d'école.

Le chiffre de la subvention de l'Etat continuera à être fixé d'après les règles établies par la loi du 20 juin 1885, l'article 8 et le décret du 15 février 1886. Mais la subvention, au lieu d'être répartie en trente annuités pour concourir avec les ressources communales au remboursement de l'emprunt total contracté par la commune pour la réalisation de son projet scolaire, serait allouée en capital.

Il résulte de ce changement que les communes pourront désormais faire face à la dépense qui sera laissée à leur charge, soit au moyen d'emprunts remboursables en moins ou plus de 30 ans, soit à l'aide d'impositions extraordinaires, de subventions des départements, de souscriptions particulières et autres ressources n'ayant pas le caractère de fonds disponibles dans le sens de l'article 8 de la loi du 20 juin 1885.

Instituteurs mis à la retraite

Par décision ministérielle du 2 mars 1894, les instituteurs et institutrices dont les noms suivent ont été admis à faire valoir leur droit à une pension de retraite :

MM. Caste, ex-instituteur à Lascabanes ; Combélias, ex-instituteur à Laurenses ; M^{me} Couvot, ex-institutrice à Gagnac ; M^{lle} Conquet, ex-institutrice à Berganty.

Conseil de guerre du 17^e corps

Un soldat du 7^e d'infanterie, en garnison à Cahors, comparait sous l'inculpation de désertion à l'intérieur, en temps de paix, avec emport d'effets appartenant à l'Etat. Il se nomme Jean Espagnol, dit Pignol, né à Valeilles (Tarn-et-Garonne). Parti de Cahors le 26 avril 1889, il fut ar-

rêté par les gendarmes le 2 février dernier, après, par conséquent, une absence de cinq ans. Espagnol est condamné à trois ans de prison.

Cajarc

Mercredi 28 février, les instituteurs et institutrices du canton, sur la convocation de M. l'inspecteur primaire, se sont réunis dans la salle de l'école maternelle laïque.

Etaient également présents les élèves des écoles laïques de Cajarc, MM. les délégués cantonaux et les nombreuses personnes dont les sympathies pour l'enseignement laïque sont connues.

L'ordre du jour portait : De l'enseignement par l'aspect avec expériences de projections lumineuses, par M. Gégoux, professeur à l'école normale de Cahors.

M. l'inspecteur primaire, après avoir présenté M. Gégoux à l'assemblée, lui a donné la parole. M. Gégoux, dans un langage clair, saisissant et humoristique, a montré le profit qu'on peut retirer des projections lumineuses pour l'enseignement des diverses parties du programme, telles que l'histoire, la géographie et surtout les sciences. Il a vivement intéressé et égayé son auditoire, à la fois par ses expériences et par ses explications pleines de verve et d'esprit.

Après la conférence, M. Pric, directeur de l'école communale de Cajarc, a remercié au nom de l'assemblée l'excellent professeur.

Une commission a été aussitôt constituée à l'effet de rechercher les voies et moyens qui permettront au canton de Cajarc d'acquiescer un appareil à projections. Cette commission est formée de M. le maire de Cajarc président, de MM. les délégués cantonaux, de deux instituteurs, Pric, directeur de l'école communale de Cajarc, M. Balagayrie, instituteur à Marcihaac ; de deux institutrices, M^{me} Delsériès, directrice de l'école communale de Cajarc, et M^{me} Verdy, institutrice à Larnagol.

A l'issue de la séance un banquet fraternel a réuni MM. les instituteurs et M^{mes} les institutrices à l'hôtel Gazeau. La plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant le dîner.

Nous serions heureux de voir les personnes qui s'intéressent à l'enseignement, répondre aux appels de la commission afin que notre canton soit doté au plus tôt d'un de ces appareils à projections que possèdent déjà plusieurs cantons voisins.

La date de Pâques

D'après la règle canonique édictée en l'an 325 par le concile de Nicée, le dimanche de Pâques est celui qui suit la pleine lune arrivant après l'équinoxe de printemps. Quand l'équinoxe arrive un peu avant la pleine lune, la Pâques est précoce. C'est ce qui se produit cette année, où on la célébrera le 25 mars.

Mais cette date n'est point la plus précoce qui puisse se présenter. La Pâques a été célébrée le 22 mars en 1598, 1693, 1761 et 1818. Elle sera célébrée à nouveau à cette date dans 291 ans, c'est-à-dire en 2165.

Lorsque la pleine lune tombe un peu avant l'équinoxe, la Pâques est tardive. Elle peut n'être célébrée que le 25 avril. Cette circonstance s'est présentée en 1666, 1734 et 1866. Elle se reproduira pour la première fois en 1943.

La détermination du jour de la Pâques a été l'occasion d'une des premières hérésies. Les chrétiens, qui persistaient à la célébrer le même jour que les Israélites, ont été chassés de l'Eglise.

Les catholiques exécutent encore aujourd'hui leurs calculs à l'aide des formules imaginées par Clavius, astronome du pape Grégoire XIII. Quelquefois, mais rarement, ces formules produisent une différence appréciable.

En 1744, la règle canonique indiquait pour la célébration de cette fête la date du 5 avril, mais les protestants ont refusé de reconnaître ce calcul, et ils ont célébré leurs Pâques en se réglant sur l'époque vraie de la pleine lune. La fête eut lieu pour eux le 29 mars.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 10 mars,

LE FILS NATUREL

Comédie en 5 actes d'Alexandre DUMAS

AVEC

M^{me} Favart

Dans le rôle qu'elle a joué à la Comédie-Française

La troupe qui accompagne la grande artiste est composée d'excellents comédiens qui tous ont fait leurs preuves et nous assurent une brillante interprétation.

Variétés

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE

Siège Social, 18, rue Visconti, Paris.

Enseignement de la Topographie

La société de topographie de France a été, après les événements douloureux de 1870, l'instigatrice de l'enseignement populaire de la topographie en France. Elle fait appel à toutes les personnes de bonne volonté qui, par leurs connaissances militaires ou scientifiques, voudraient coopérer à cette œuvre éminemment nationale, patriotique et toute d'instruction publique.

Elle est présidée par M. le général Tricoche, grand officier de la Légion d'honneur, assisté d'un conseil d'administration composé de 20 membres.

Le nombre des cours créés en province par la société de topographie de France s'augmente tous

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT
PENDANT L'ANNÉE 1893

Par M. l'abbé JUSTIN GARY, secrétaire-général

MESSIEURS,

Il y a dix-neuf ans que fut inauguré l'usage de présenter à la réunion générale annuelle des membres de la Société des Etudes le résumé ou plutôt l'énumération des travaux insérés dans le *Bulletin* ou lus en séance au cours de l'année écoulée.

Avec le talent que vous lui connaissiez, notre regretté confrère M. Baudel, qui avait succédé à M. Ayma comme secrétaire général, fit son premier rapport le 28 décembre 1874. Après lui, MM. Combarieu, Malinowski, Combes, Carbonel, Pouzergues, de Laroussilhe et Daynard, s'acquittèrent avec honneur de cette même tâche que j'ai assumée à mon tour, il y a trois ans, en acceptant les honorables fonctions de secrétaire général de votre Société.

Il serait difficile de trouver un moule nouveau pour ces sortes de travaux. Aussi, m'estimant heureux de marcher sur les traces de mes prédécesseurs, je viens simplement vous énumérer, sans autre préambule, les divers travaux de l'année 1893 et distribuer en votre nom, avec modération, les éloges et les remerciements mérités par tous ceux qui ont collaboré à notre œuvre.

* * *

Les pages de notre *Bulletin*, dont le 4^e fascicule est en cours d'impression, contiennent la suite de deux importants travaux : *Le Budget de la Cathédrale de Cahors pour l'année 1652 finissant en 1653*, par M. Paul de Fontenilles et *l'Ordre de Malte ou la Commanderie de Latronquière*, par M. Ferdinand de Laroussilhe.

Peu d'études aussi complètes, aussi approfondies ont paru dans notre *Bulletin*. M. de Laroussilhe vient de terminer la sienne et vous serez unanimes à le féliciter d'avoir su si bien tirer parti des documents arrachés par lui à la poussière des bibliothèques ou des études notariales.

L'œuvre de M. de Fontenilles est trop considérable pour toucher encore à sa fin. Quand il sera permis de la lire en entier, on sera surpris de la somme de renseignements qu'elle renferme.

Après ces deux œuvres capitales, mentionnons les études plus modestes, mais non dénuées d'importance ni d'intérêt, de notre excellent confrère, M. l'abbé Taillefer, curé de Cazillac (Tarn-et-Garonne). Parmi les nombreux travaux envoyés par cet infatigable chercheur, nous en avons publié trois : 1^o *Les Evêques de Cahors et le droit d'Annates*; 2^o *Le Droit de litre*; 3^o *Documents relatifs à la suppression du sénéchal de Martel*.

M. Combarieu nous a fait connaître : *Les précautions prises par une ville du Quercy (St-Céré) pour se préserver de la peste au XVII^e et au XVIII^e siècle*. Vous avez lu dans le 1^{er} fascicule ce travail de notre savant confrère et vous n'avez pas manqué de le trouver intéressant.

M. de Roméjoux a analysé l'étude de M. Barrière Flavý, sur les sépultures barbares des V^e, VI^e et VII^e siècles. Son travail a été inséré dans le 2^e fascicule.

M. Joseph Blanc nous a donné pour le *Bulletin* une charmante poésie, les *Chats* et M. Rouquet une délicieuse nouvelle en prose félibréenne, *Lou Calet*.

Comme les années précédentes, M. le docteur Lebœuf et M. Girma ont publié, l'un, la statistique des décès, l'autre la liste des ouvrages qui intéressent le Quercy au point de vue du sujet qu'ils traitent ou des auteurs qui les ont écrits.

Le *Bulletin* contient encore des cantiques populaires en idiôme quercynois qui sont un monument de la foi de nos pères et aussi, je ne crains pas de le dire, de la beauté de notre vieux langage.

Il contient enfin ou contiendra prochainement un article nécrologique sur les deux membres que nous avons perdus cette année : MM. Antoine Bonabry et Antony Landes, et une notice biographique sur M. Ayma, l'un des fondateurs de notre Société. Nous devons la première à M. Combes et la dernière à M. Greil. L'autre a été écrite par votre secrétaire général.

Ces vides regrettables, quatre nouveaux membres sont venus les combler : MM. Pépin, trésorier-payeur général du Lot et Roubaud, professeur de dessin au Lycée Gambetta, résidents; MM. Meulet, instituteur de Carluçet et Bessières, curé de Terrou, correspondants.

* * *

Si la liste des travaux publiés est relativement courte il n'en sera pas de même de la liste des travaux lus en séance.

A lui seul, notre excellent confrère M. H. Caminade nous fournirait la matière d'une longue page si nous donnions simplement le titre de toutes les nouvelles pleines d'humour qu'il nous a lues presque à chaque séance et dont je me contenterai de citer les principales : *Une Confirmation à Gourdon en 1809*; *Le Sapin*; *Les Plaintes d'un vieux réverbère*; *La Saint-Jean à Gourdon*; *Le Grand Christ de N. D. des Neiges*; *Ficelle*; *Le Vieillard de Valroufié*, etc.

Le même membre nous a lu deux documents historiques : *Transfert à Gourdon des cours royales de Cahors, Montcuq, Lauzerte et autres lieux* et *Opinion de J.-B. Cavaignac, député du Lot touchant le jugement de Louis XVI*. Il nous a lu encore quelques poésies, entre autres, une épître en vers fort bien tournés à son ami Calcas, un poète aussi, Quercynois d'origine, qui a dédié à la Société en général et à son secrétaire-archiviste en particulier une jolie lettre en vers français.

M. L. Greil, que nous avons le plaisir de voir assister à presque toutes nos réunions et qui nous quitte rarement sans nous avoir communiqué une de ses trouvailles, nous a lu le *Livre de comptes d'un chanoine de Cahors*, portant la date de 1748; *Une Satire con-*

tre Montmaur, helléniste quercynois du XVII^e siècle; *Quatre ballades du Quercy*, par Siméon de Pécontal (1846); des *Poésies de M. de Verninac St-Maur et de M. l'abbé de Verninac* (1785); *Une Relation anecdotique sur le roi Murat*; une brochure de M. Parchal Estienne ayant pour titre : *Christophe Colomb et les Colomb en France, notamment en Quercy*; enfin une *Pétition de la municipalité de Lauzerte demandant le transfert d'une brigade de gendarmerie à Montcuq pendant la période révolutionnaire*.

Le même membre nous a fait connaître, d'abord au nom de M. Miran, membre correspondant : *Le Budget de la commune d'Albas en 1739* et le *Testament de M. Antoine Testas de Folmont, curé de Cambayrac*, et ensuite, au nom de M. Taillefer, les documents suivants : 1^o *Compromis passé en 1467 en l'étude de M^e Natalis notaire à Montcuq entre le recteur du Boulvé et de Creyssens et ses paroissiens*; 2^o *Mémoire dressé en 1674 des frais nécessités par la maladie et le décès d'un sieur Mathieu Borréjols de St-Gervasy*; 3^o *Obit fondé en 1665 par Guillaume Dumas, marchand de Cahors dans l'église de Mazères, canton de Lauzerte*.

M. l'abbé Taillefer est venu nous lire lui-même un important *Document du 15 novembre 1735 déterminant les attributions du lieutenant général de police à Lauzerte* et une *Délibération de la ville de Martel ou sont développées les raisons invoquées par les habitants pour le maintien du sénéchal*.

Notre honorable président, M. Valette, nous a transmis un poème patois qu'il tenait de M. Valat, percepteur de Castelnaud, membre correspondant, sur la *Guerre des Lauzertins contre les Montcuquois*.

M. Daynard nous a parlé de l'église et des reliques de St-Namphaise à Caniac, des sculptures trouvées à Catus dans l'ancienne salle capitulaire de l'Abbaye attenante à l'église et nous a lu une vieille légende recueillie dans les récits populaires du pays et ressemblant aux contes de Perrault. Nous ne pouvons que féliciter notre sympathique confrère de continuer ses intelligentes recherches sur les vieux chants populaires et les anciennes légendes de notre province.

A M. le lieutenant-colonel Blin, nous devons des détails intéressants sur la famille de l'adjudant général Ramel et à M. de Maynard, la lecture de plusieurs poésies patoises pleines de sel et de verve de M. Cayla, de Fages.

Je mentionnerai, pour mémoire, la lecture que votre secrétaire général vous a faite des registres de la municipalité de St-Palavy de 1788 à 1794. « Ces extraits contiennent, d'après le procès-verbal des séances, de curieux renseignements sur la période révolutionnaire dont ils rendent très exactement la physionomie historique. »

Il ne me reste plus Messieurs, qu'à vous signaler une communication qui nous est arrivée du fond de la Sibérie, envoyée par M. Judicki sur les propriétés du Myrthe. D'après ce savant, là où pousse cet arbuste il n'y aurait pas de moustiques : heureux pays !

Je n'aurai garde d'oublier notre vénérable doyen, M. Malinowski. Il ne nous oublie pas, lui. Vous savez qu'à l'exemple de notre éminent confrère, M. Larroumet, il nous a remerciés par lettre de l'honneur que nous lui avions fait en le nommant président honoraire de notre Société. Il a de plus appelé notre attention sur un dépôt de schiste bitumineux, dans la montagne de Capdenac et nous a donné ce produit comme le vrai remède contre le phylloxéra.

Je n'ai encore rien dit de nos poètes, mais ils ne sauraient s'irriter d'avoir pour une fois cédé la place à nos historiens. Pourquoi aussi se sont-ils, pour ainsi dire, mis en grève en 1893 ? Je soupçonne que c'est dans l'intention de réserver tous les efforts de leur Muse pour le concours de 1894 dont nous avons élaboré le programme au cours de la présente année.

Mentionnons toutefois une poésie de M. Blanc, *Les deux voix*; un sonnet de notre inépuisable félibre, M. Rouquet, *Après les vacances* et deux bluets en langue romane du même auteur, *Le rebel des grils* et *Soun oustalet*; enfin un sonnet et une petite poésie de notre ancien secrétaire-archiviste, M. Salamon. J'ai déjà parlé des vers de M. Caminade.

Il me reste, Messieurs, à féliciter en votre nom deux de nos confrères MM. Rougé et Roubaud de leurs remarquables productions artistiques. Le premier a eu l'honneur de voir une de ses sculptures admises au Salon; le second nous a présenté le portrait de Gambetta entouré de dessins représentant le vieux Lycée de Cahors et d'un cadre sculpté en forme de couronne, œuvre actuellement exposée aux Jardies où elle restera et sera remarquée.

Je dois enfin remercier MM. Blanc, le baron de Bouglon, Calcas, Combarieu, Girma, Larroumet, Rouquet et Tamisey de Larroque des ouvrages qu'ils nous ont offerts pour notre bibliothèque.

Vous trouverez à propos que j'adresse également des remerciements à M. le secrétaire des séances et à M. Caunézil, qui l'a remplacé pendant quelques mois, pour l'excellente rédaction de leurs procès-verbaux.

On réclamait depuis longtemps la mise en vente de quelques exemplaires tirés à part du *Te Igitur*, ce grand ouvrage que nous devons au zèle intelligent de nos trois confrères, MM. Lacombe, Combarieu et Cangardel. Notre secrétaire-archiviste M. Girma, libraire, les tient à la disposition de ceux qui lui en feront la demande.

C'est, croyons-nous, le premier livre offert au public par la Société; espérons que nous pourrions bientôt lui en présenter un autre : *Les Esbats sur le pays de Quercy*, de Guyon de Malleville, transcrits et annotés par MM. Cangardel et Malinowski.

Vous le voyez, Messieurs, l'année qui finit, sans avoir été marquée par aucun fait extraordinaire, n'aura pas été stérile. Celle qui va s'ouvrir sera meilleure sans doute, car plusieurs, nous dit-on, se mettent à l'œuvre pour entrer en lice en vue du prochain concours.

En se faisant de plus en plus connaître, notre compagnie sera de plus en plus estimée. Les hommes de talent et d'initiative se grouperont autour d'elle, prendront part à ses travaux et ajouteront de nouvelles et brillantes pages à l'histoire de notre chère province.

(Extrait du *Bulletin* de la Société des Etudes).

les jours, grâce au concours de nombreux officiers de la réserve, de l'armée territoriale, de professeurs et d'instituteurs, lesquels, pénétrés de la nécessité toujours plus grande de l'enseignement élémentaire de la topographie, ont ouvert des cours, soit pour les élèves, soit pour les adultes. M. le général Tricoche et le conseil d'administration sont absolument convaincus qu'on ne fait jamais appel en vain au dévouement et au patriotisme des instituteurs français.

Leur concours est absolument indispensable pour faire pénétrer l'enseignement de la topographie dans toutes les communes. Il ne s'agit pas de faire de la topographie savante, exigeant de longues études et des instruments de haute précision, il s'agit simplement d'apprendre à lire correctement et couramment cette œuvre magnifique « la carte d'état-major », et plus tard d'arriver à faire exécuter des croquis sur le terrain, au moyen de la simple boussole.

C'est là le but poursuivi par la société, alors qu'elle s'adresse aux instituteurs : Enseignez gratuitement à lire la carte de l'état-major français, étudier la structure du sol pour l'appropriation à la défense du territoire et pour son appropriation raisonnée au point de vue agricole, industriel et commercial.

Il n'est point d'enseignement plus utile, plus patriotique; les encouragements lui viennent de toutes parts, et le temps est proche où, conformément au vœu émis depuis plusieurs années par la société de topographie de France et les sommités scientifiques et militaires, l'enseignement de la topographie sera obligatoire dans les écoles publiques.

En attendant, il faut absolument que les maîtres enseignent les premiers éléments de cette science aux élèves de la classe supérieure de chaque école; rien de plus simple, puisque depuis longtemps la topographie est apprise dans les écoles normales.

Consacrer par semaine une heure prise sur le temps dévolu à la géographie, pas besoin d'autorisation, la topographie étant à la base de la géographie (topographie ou géographie réduite, ainsi s'expriment certains auteurs). Expliquer les signes conventionnels, les faire copier à toutes les échelles, en remplacement d'exercices cartographiques, on obtiendra le multiple résultat que donne une leçon de topographie élémentaire : dessin, calligraphie, géographie, géométrie et histoire.

En résumé le promeneur, le touriste, le vélocipédiste, le soldat, tous seront obligés de savoir lire la carte, faire un croquis et, au besoin, tracer un itinéraire.

L'enseignement à l'école primaire n'est qu'une ébauche imparfaite que perfectionneront plus tard les cours d'adultes et les excursions sur le terrain; c'est pourquoi nous prions instamment les instituteurs de répondre à l'appel patriotique de la société topographique de France.

Ils recevront sans frais tous les renseignements nécessaires.

DÉPÊCHE

ARRESTATIONS

Paris, 8 mars.

Hier soir, dix-sept anarchistes ont été arrêtés, à la crèmerie Duprat, après une lutte acharnée.

L'épanouissement de la femme, est une question à laquelle tout le monde s'intéresse. Personne ne pourrait voir en effet une jeune personne amincie, anguleuse, malingre sans se dire combien il est regrettable qu'elle ne soit pas gratifiée par la nature des charmes qui sont la gloire du sexe féminin. Elle-même la femme anémique, souhaite plus vivement que personne, de ne pas être obligée d'avoir recours aux artifices modernes de la toilette pour paraître ce qu'elle devrait être naturellement. Et cependant il lui arrive rarement de rechercher la cause de cette faiblesse et le moyen d'y remédier.

Si elle le faisait, elle reconnaîtrait qu'elle a besoin d'un aliment reconstituant et tonique et n'hésiterait pas à faire usage de l'*Emulsion Scott* à l'huile de foie de morue, agréable au goût et qui renferme tous les éléments constitutifs des muscles et des os.

L'*Emulsion Scott* se vend partout.

SOLÉRIEUX (Drôme)

Ma domestique, atteinte depuis plus d'un an d'une surdité de l'oreille droite, a été guérie par les bienfaites *Pilules Giequel*. Depuis fort longtemps un rhumatisme la faisait beaucoup souffrir, et elle croit avec raison que ces *Pilules* lui ont sauvé la vie. Elle remarque aussi que les *Pilules Giequel* la préservent des rhumes et de toutes sortes de malaises.

Signé : Bonnard, curé de Solérieux.

BULLETIN FINANCIER

Le 3 0/0 cote à l'heure actuelle 99.70. L'amortissable fait 99.50 et 99.40 au comptant. Quant au 3 1/2 il s'échange à 106.25 à terme et 106.20 au comptant. Le Turc est mieux tenu à 203.32. Le Hongrois est ferme à 96.3/8. Le Portugais très calme vaut 21 11/16. L'Unité d'Egypte passe à 527.50. L'Extérieure Espagnole fait 65 1/8. L'Orient est plus calme à 59.40. On prête à M. de Caprivi l'intention de donner sa démission sitôt après le vote du traité de commerce. Nos sociétés de crédit sont bien tenues. Le Crédit Foncier monte à 990. Le Crédit Lyonnais à 788. Nos chemins de fer accusent en général une plus-value.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4/50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCO, Ph^{en}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Hémorrhoides, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à son arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Number of persons and percentage discount. Rows: 2 personnes (20%), 3 (25%), 4 (30%), 5 (35%), 6 (40% or more).

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 1^{er} mars 1894: Voyage en Orient de S. A. I. le Grand-Duc héritier de Russie, traduction de L. Leger. — Un miracle, par Léon Dequillebecq. — La ligne de Souabe, par W. Hauf, traduction de L. Lavallé. — Visions sylvestres, par Eug. Muller. — Gaietés du mois, par Willy. — Antoine Rubenstein, par Franck-Archet. — Science en famille, par L. Balthazard. — Au désert, par Ol. Bacelli. — Léon de trop, par Art. Dourliac. — Le gardien de la Camargue, par Lag. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par Karazine, Albert Guillaume, Speig, Haberlin, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA REVUE UNIVERSELLE, (Inventions nouvelles et Sciences pratiques), 10, rue Saint-Joseph, Paris, publie dans son numéro du 5 mars 1894 : La Martinique. — Le chauffage électrique. — Propos du docteur. — L'alcool de tourbe. — Le funiculaire électrique du Mont Lève. — Puits artésien de Bourn. — Publicité nocturne. — Une machine à vapeur minuscule. — Jongleries sacrées dans les temples égyptiens. — L'Exposition de 1900. — Lampe à arc. — Cours professionnels. — Nouvelle roue élastique. — Pneumatique à cellules multiples. — Exposition de vélocipèdes à New-York. — Photographie. — Fixage provisoire des négatifs. — Expositions. — Destruction des animaux nuisibles. — La viticulture en Amérique. — Le Sully de Serrette. — Structure des bois. — Revue des publications étrangères et liste générale des brevets.

Abonnements : Un an 15 fr. Etranger, 18 fr. Un numéro, 0 fr. 75. Abonnement d'essai de trois mois, 3 fr.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE. CRÉÉE EN 1894. PARAÎT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte. Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes. PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie. ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCS. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime). BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone). On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles. PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1893)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns: Station, Class (17, 5, 21, 35, 1125), Time. Stations include Paris, Brive, Souillac, Cahors, Montauban, Toulouse.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns: Station, Class (16, 1140, 26, 1126, 1136, 40), Time. Stations include Toulouse, Montauban, Cahors, Paris.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns: Station, Class (Omnibus, Poste, Omnibus), Time. Stations include Cahors, Libos, Paris.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns: Station, Class (Poste, Omnibus, Omnibus), Time. Stations include Libos, Cahors, Paris.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns: Station, Class (Omnibus, Omnibus, Omnibus), Time. Stations include Cahors, Capdenac, Paris.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns: Station, Class (Omnibus, Omnibus, Omnibus), Time. Stations include Capdenac, Cahors, Paris.

Advertisement for Hermann-Lachapelle, J. Boulet & Co. Siphons, Apparatus, and other mechanical devices. Includes an illustration of a siphon.

Advertisement for Liniment Boyer-Michel, featuring a horse illustration and text describing its medicinal properties for various ailments.

Advertisement for Guerison, a medical treatment for skin conditions like dandruff and eczema, featuring an illustration of a person's face.

Advertisement for H. Escuret, a dealer in antiques and art objects, located in Cahors. Text describes his expertise and services.

Advertisement for L'Œuvre d'Art, a publication featuring illustrations and art news. Includes contact information for the publisher.

Advertisement for Henri Seguy, an entrepreneur in painting and decorative arts, located in Cahors. Text lists services and contact details.